



Novembre 2009

N° 2 Lycée Hoche

Versailles

EDIT'HOCHÉ : Mot du Proviseur.

1804, 1805, 1807,2004, 2005, 2007, 2010 : voilà enfin arrivée l'année où le Lycée Hoche va pouvoir célébrer son « bicentenaire », reporté pour cause de travaux.

Ces travaux de rénovation et d'extension engagés il y a plus de dix ans devraient s'achever au printemps 2010. Après ces années de perturbation dans le fonctionnement de l'établissement, élèves et professeurs retrouveront le calme nécessaire à un enseignement dans la sérénité, dans un cadre adapté à la dimension éducative de l'établissement.

C'est donc ce temps qu'a choisi le conseil d'administration pour manifester la place de «Hoche» dans le paysage éducatif : Joie de se retrouver, plaisir de faire renaître des moments oubliés, fierté de partager toutes les richesses culturelles, intellectuelles, sportives, artistiques qui habitent tant les anciens de Hoche que les membres actuels de la communauté éducative.

Sous la houlette de l'association des anciens élèves du lycée, un comité de pilotage s'est constitué pour organiser toute une série de manifestations au cours de l'année scolaire 2009-2010 : ce bulletin en sera le reflet, pour inviter chacun à y participer, pour susciter des événements, pour rassembler tous ceux qui ont vécu à un moment ou à un autre au sein de la cité scolaire Hoche.

N'hésitez donc pas à vous manifester auprès des membres du comité de pilotage ou sur le site du bicentenaire.

D'ores et déjà, je peux annoncer que le lancement de ces manifestations aura lieu le 15 décembre avec une conférence de Frédéric Didier, architecte des monuments historiques, sur le couvent de la reine.

C'est avec beaucoup de plaisir que, jeune hochien, proviseur arrivé depuis un an à Hoche, j'accompagne cette aventure.

Loïc TOUSSAINT de QUIEVRECOURT



1804? 1806? 1807?1809? Où commencer?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on ne manque pas de date en ce qui concerne le lycée Hoche.

1804, date de création par décret du *lycée impérial de Versailles*.

Toutefois il faut attendre le **15 décembre 1806** pour que les premiers professeurs soient nommés et **1807** pour que les cours commencent.

Reste **1809**, date du décret de Schönbrunn qui établit le lycée de Versailles comme un des huit lycées impériaux "de première classe" s'il vous plaît.

Sommaire.

Mot du Proviseur	1
Mot du Président des Anciens de Hoche	1
Où commencer ?	1
200 ans d'excentricités au lycée Hoche	2
Concours de nouvelles	3
Concours d'anecdotes	3
Concert	3
Conférence	4

Mot du Président des Anciens



MICHEL LÉGER,

PRÉSIDENT DES ANCIENS DE HOCHÉ.

Le lycée Hoche a, au moins, deux siècles. La célébration de son bicentenaire, qui coïncide avec une rénovation en profondeur dont le Lycée avait grand besoin, va être l'occasion de se pencher sur son passé mais aussi de montrer combien ses anciens élèves ont été et sont présents aux postes et fonctions les plus éminents et les plus variés de la nation.

[suite page 2]

Mot du Président des Anciens (suite p.1)

Hommes d'Etat, chercheurs, artistes, enseignants, philosophes, présidents de grands groupes, journalistes, le bicentenaire va permettre d'évoquer leur mémoire mais aussi d'en accueillir certains, bien contemporains, lors de conférences qui, je l'espère, seront suivies par le plus grand nombre.

D'autres manifestations, de nature variée, sont prévues. Ce Journal Officiel du Bicen-

tenaire vous en alertera et s'en fera l'écho.

Nous serons ravis de participer à ce moment fort dans la longue vie de notre prestigieux lycée.

Nous espérons, l'espace de quelques instants, en retrouver le sérieux et la grandeur mais aussi la joie et la malice qui ont de tout temps accompagné la vie des lycéens de Hoche.

Souvenons-nous, témoignons, travaillons, mais que la joie et l'humour nous accompagnent aussi.

MICHEL LÉGER.

200 ans d'excentricités au lycée Hoche.

LE SQUELETTE, LE VÉLO ET LA CHAPELLE.

Evoquer toutes les excentricités perpétrées entre les murs de notre noble Lycée, qui semble aujourd'hui si austère et obsessionnellement sérieux de l'extérieur, est l'ambition de cette chronique que vous retrouverez tout au long des différents numéros du JOB.

Et parler d'excentricité sans passer par le squelette sur son vélo sur le toit de la chapelle c'est comme louper son contrôle de maths au lycée Hoche, c'est impardonnable. C'est au matin du mardi 1er juin 1965 que les élèves et les professeurs ont aperçu une lumière rouge qui éclairait le dôme de la chapelle. Etrange. Mais rien de plus normal comparé au squelette Martin, mascotte du labo de sciences, en train de faire du vélo sur le toit de la chapelle, et dans le crâne duquel brillait ladite lumière rouge.

Entre claquements de dents joyeux et doses de calcium, voici les confessions de Martin, le squelette cyclopede.

Bonjour Martin, comment allez-vous ?

Plutôt bien, même s'il ne me reste plus que la peau sur les os, et encore sans la peau ! (claquements de dents)

Certes. Mais racontez-nous un peu plus en détail votre excursion cycliste de 1965.

Je tiens déjà à préciser que je ne suis absolument pour rien dans ces événements. Je me suis simplement retrouvé harnaché à un vélo sur le toit de la chapelle, livré aux oiseaux et au doux vent printanier après une escapade nocturne rocambolesque. Après avoir été arraché à mon sommeil par une bande de jeunes audacieux qui avaient aussi subtilisé le vélo d'un de leurs jeunes camarades, François, qui ne s'en rendra d'ailleurs compte que le lendemain matin en levant les yeux vers la chapelle. Me voici bringuebalé dans les couloirs du lycée en pleine nuit. Traîné sur les coursives extérieures. Et balancé entre les bâtiments pour atteindre le toit de la chapelle.

Une fois le vélo bien attaché, me voilà fixé sur celui-ci tout en étant solidement relié à l'antenne attenante afin que l'improbable structure ne tombe pas. Et tout ça de nuit ! Et pour parfaire le tout, on me loge une lampe rouge dans le crâne. Autant vous le dire tout de suite, ma carrière en temps que squelette de biologie en a pris un coup !

Mais au matin, je ne vous raconte pas l'étonnement et la crise de fou rire général, même dans les plus hautes instances du lycée.

Les pompiers ont été appelés et la presse locale est même venue. Mais que d'étonnement devant l'audace et la surprenante improbabilité de cet acte. Acte, d'ailleurs, à ne pas reproduire, je le rappelle à toutes fins utiles...

On a quand même bien ri ce jour-là !

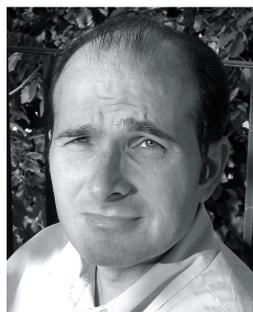
Et après, pour me descendre de là, je ne vous raconte pas l'histoire. Ou plutôt si, je vous la raconte, mais dans le prochain numéro.

(claquements de dents)

B. GUILLIER



Concours de nouvelles



Un concours de nouvelles doté de trois fois 300 € de prix !

Dans le cadre des festivités du bicentenaire, un concours de nouvelles est organisé au lycée Hoche.

En voici le règlement :

REGLEMENT

* le concours de nouvelles est ouvert aux collégiens, lycéens et élèves des classes préparatoires, qui participeront chacun dans leur catégorie respective.

* le thème retenu, "**Deux siècles au lycée Hoche**", doit inciter les auteurs à situer d'une manière ou d'une autre l'histoire qu'ils auront choisie de raconter dans le cadre du lycée Hoche (lycée d'hier ou d'aujourd'hui, cadre réel ou cadre rêvé...). Aucun genre littéraire n'est privilégié - récit historique, autobiographique, fiction, fantasy, policier etc. - afin de laisser à tous la plus grande liberté de création.

* la nouvelle proposée devra faire un maximum de **10 000 signes** (cinq pages environ, espaces compris) et être remise au jury, soit sous forme dactylographiée (au **CDI collège** ou au **CDI lycée**), soit sous forme d'un fichier traitement de texte à l'adresse suivante :

hochenouvelles@me.com

* la date limite de dépôt ou d'envoi des textes est fixée au **vendredi 12 février 2010**, chaque auteur ne pouvant concourir que pour **un seul texte** et dans la catégorie qui est la sienne. Les nouvelles devront être clairement identifiées : nom, classe et si possible, adresse mail valide.

* **trois premiers prix** seront décernés (collège/lycée/classes préparatoires), d'une valeur chacun de **300 €**, offerts notamment par l'association des **Anciens de Hoche**. Des lots attribués par la **coopérative du lycée Hoche** et la **librairie Gibert Joseph** viendront récompenser les **deuxièmes et troisièmes prix** de chaque catégorie.

* le jury, composé de membres de la communauté scolaire et de la librairie Gibert Joseph à Versailles, et réuni sous la présidence d'**Évelyne Bloch-Dano** (critique littéraire et écrivain, notamment distinguée par le grand prix des lectrices de Elle et le prix Renaudot de l'essai) désignera les lauréats dans le courant des mois de **mai-juin 2010**.

A vos plumes !

GUILLAUME PRÉVOST.

Concours d'anecdotes pour les Anciens

Chers Anciens, dans le cadre du bicentenaire, votre association, **LES ANCIENS DE HOCHÉ**, ouvre un **concours d'anecdotes** !

Soyez nombreux à nous conter vos anecdotes collégiennes et lycéennes dans un texte de **10 000 signes** maximum, soit 5 pages environ, espaces compris.

Les textes seront à envoyer à l'adresse suivante :

contact@ancienchoche.org

Le tout avant le **15 février 2010**.

Dans l'attente de vos nombreux textes !

Concert de musique classique.

Un **Concert gratuit** de musique classique au profit de l'association "Construire des écoles pour le Sahel" sera organisé dans l'**amphithéâtre** du lycée le **jeudi 17 décembre** à **19h30**. Paul Drouet, Juliette Drouet, Vincent Despres, Alexandre et Camille Metz interpréteront des œuvres de Beethoven, Bach, Debussy, Brahms, Liszt et Chopin.

Venez nombreux !

Conférences : les Jeudis de Hoche

Le Bicentenaire est l'occasion de réveiller les forces vives du lycée Hoche.

Dans ce cadre, le lycée se propose de mettre en place un cycle de conférences mensuelles portant sur de nombreux sujets grâce à la collaboration de bon nombre de personnalités dont la plupart a passé un certain temps entre les murs du lycée ou a été tout simplement en relation proche avec celui-ci.

C'est ainsi que le lycée et les Anciens de Hoche sont heureux de vous informer de l'ouverture de ce cycle de conférences, baptisé les *Jeudis de Hoche* (mais qui se tiendra exceptionnellement un mardi !), avec la venue de :

Monsieur Frédéric Didier

Architecte en chef des monuments historiques en charge de la restauration de la chapelle du lycée Hoche.

qui viendra nous parler du :

Le couvent de la reine à Versailles, chef d'œuvre de l'architecture royale de la fin du 18ème siècle

Le mardi 15 décembre 2009 à 19h30,
à l'amphithéâtre du lycée.

*Plus d'informations sur les Jeudis de Hoche
dans les prochains numéros du JOB.*

Le jeudi 21 janvier 2010, à l'amphithéâtre du lycée,

Conférence de Monsieur Wendelin Werner

*Ancien élève du lycée Hoche, mathématicien,
médaille Fields et membre de l'Académie des Sciences.*

Bicentenaire sur la toile !!

Pour rester à la page :

Bicentenaire 2.00

<http://www.bicentenairehoche.blogspot.com>

Le site du Bicentenaire du Lycée Hoche.

Lycée Hoche.
73, Avenue de St Cloud
78000 Versailles

Tel : +33(0)1.30.84.08.50
fax : +33(0)1.39.50.62.17
email : contact@lyc-hoche.net
web: <http://lyc-hoche.net>

Anciens de Hoche.
73, Avenue de St Cloud
78000 Versailles

email : contact@anciensochoche.org
web: <http://www.anciensochoche.org>

